



Suivons le guide !

# Fiche synthèse

Novembre 2022

## PRÉVENTION ET GESTION DES CHUTES ET DE LEURS CONSÉQUENCES (POR)

### Une nouvelle politique au CIUSSS de la Capitale-Nationale

En juin 2022, le Conseil d'administration du CIUSSS de la Capitale-Nationale a adopté la [Politique relative à la prévention et la gestion des chutes et de leurs conséquences \(PO-056\)](#).

#### Des procédures spécifiques à venir

Au cours de la prochaine année, les six directions programmes-services (DDITSADP, DSAPA, DSISP, DSMD, DJ et DPJ) travailleront à rédiger des procédures relatives à la politique. Ces procédures visent à préciser concrètement la **marche à suivre** dans chaque secteur d'activité.

À terme, la politique et les procédures spécifiques remplaceront les programmes de prévention des chutes des anciens établissements.

### Fondements de la politique : collaboration interprofessionnelle (CIP) et partenariat avec l'utilisateur et ses proches

En accord avec l'approche de partenariat et de CIP, l'utilisateur et ses proches font partie intégrante de l'équipe traitante. C'est pourquoi la politique balise la nécessité que la prise de décision face aux objectifs ciblés et au choix des mesures préventives soit partagée entre l'utilisateur, ses proches et les acteurs des soins et services sociaux.



#### À la recherche d'un équilibre

La notion de risque diffère d'une personne à l'autre. C'est pourquoi l'utilisateur, ses proches et les acteurs en santé et services sociaux doivent rechercher un équilibre entre les besoins de protéger l'utilisateur et ses attentes en lien avec le maintien de son autonomie selon ses priorités et ses valeurs.

#### Communication continue

La politique exige que la communication soit continue au sein de l'équipe, incluant l'utilisateur et ses proches. Ainsi, des moyens concrets doivent être identifiés pour s'assurer que les informations soient transmises à chaque personne concernée.

#### Formations disponibles et à venir

- La formation 3072 disponible sur l'[Environnement numérique d'apprentissage \(ENA\) Prévention des chutes – Mesures préventives universelles](#) est obligatoire pour tout employé du CIUSSS de la Capitale-Nationale qui peut potentiellement être en contact avec les usagers et ce, autant pour le personnel clinique qu'administratif;
- De la formation sur les procédures spécifiques sera donnée aux équipes traitantes par leur direction clinique dans la prochaine année;
- Une formation relative à la prévention des chutes qui s'adresse spécifiquement aux bénévoles a été préparée. Elle leur sera offerte dès le début 2023 au moment de leur accueil au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Les chutes sont la principale cause de déclaration d'événements indésirables au CIUSSS de la Capitale-Nationale. C'est ensemble qu'il faut les prévenir.

## UNE POLITIQUE, DEUX CONTINUUM

### Continuum de prévention des chutes et de leurs conséquences

#### Mesures préventives universelles (MPU) : C'est l'affaire de tous!

Au CIUSSS de la Capitale-Nationale, l'approche à préconiser en matière de prévention des chutes est composée des quatre stratégies-clés représentées par l'acronyme **S.A.F.E.** Les MPU doivent être appliquées **par tous les intervenants** lors de la prestation de services : c'est la 1<sup>re</sup> étape du continuum.

##### Approche S.A.F.E.

**S** : Sécurité de l'environnement

**A** : Porter **Attention** à l'activité ou **Assistance** à l'activité

**F** : **Facteurs** de risques réduits

**E** : **Enseignement** à l'utilisateur et à ses proches

#### Identifier les usagers à risque de chute : un processus harmonisé

Une approche novatrice et transversale est proposée dans la politique afin d'assurer un suivi harmonisé auprès des usagers de l'ensemble du CIUSSSCN de la Capitale-Nationale. Voici ce qui doit être réalisé :

- Identifier les **facteurs de risque**, de **vulnérabilité** et de **protection** selon le **modèle B.C.S.E.** et **analyser les interactions entre eux**;

**B** : Facteurs **Biologiques**

**C** : Facteurs **Comportementaux**

**S** : Facteurs de **Socio-économiques**

**E** : Facteurs **Environnementaux**

- À l'aide des échelles harmonisées sur la **probabilité** et les **conséquences biopsychosociales** possibles en cas de chute, identifier le **profil de risque de chute de l'utilisateur** (criticité du risque faible, modérée, élevée ou très élevée);
- En partenariat avec l'utilisateur et ses proches, **élaborer le plan** et **cibler les mesures préventives** appropriées.

### Continuum post-chute

Parfois, même si toutes les mesures préventives ont été mises en place, une chute peut survenir. Il est alors nécessaire d'assurer un suivi rigoureux afin de minimiser les conséquences pour l'utilisateur. C'est pourquoi un **suivi post-chute** doit être réalisé **immédiatement après la chute** et dans les heures suivant l'incident.

#### Interventions immédiates post-chute

Lors d'une chute, il faut :

- S'assurer du confort de l'utilisateur et le rassurer;
- Déterminer s'il y a présence de blessures ou de risque de blessures ou d'autres conséquences ultérieures;
- Demander de l'assistance ou s'enquérir d'une infirmière lorsque possible;
- Relever l'utilisateur de façon sécuritaire;
- Déclarer et divulguer la chute (formulaire AH-223-1);
- Planifier et actualiser la surveillance post-chute.

#### Étapes ultérieures à la chute

Ces étapes sont essentielles afin de prévenir la récurrence des chutes :

- Réévaluer la criticité du risque de l'utilisateur;
- Réviser le plan d'intervention individualisé;
- Mettre en place une concertation ou un plan interdisciplinaire pour les cas complexes.

**La prévention des chutes, c'est l'affaire de tous!**